

Emballages P620 et P650 pour le transport des matières infectieuses

Réglementations nationales et internationales pour le transport en toute sécurité de matières infectieuses et d'échantillons biologiques afin d'éviter tout risque de contamination, ce qu'il faut savoir ...

UN2814 - UN2900 - UN3373

Réglementation pour le transport national et international de matières infectieuses (repose sur les recommandations de l'ONU)

- les matières infectieuses sont classées dans deux catégories A et B ainsi que par un numéro ONU (Organisation des Nations Unies / United Nations) : UN2814, UN2900 ou UN3373
- en fonction de la classification de la matière infectieuse, une "**instruction d'emballage**" P620, (602 pour IATA - transport aérien) ou P650 (650 pour IATA - transport aérien) définit les caractéristiques exactes de l'emballage à utiliser

Recommandations de l'ONU

Les recommandations de l'ONU se reflètent dans les réglementations applicables à chaque type de transport.

- route** : règlements ADR (international)
- aérien** : règlements IATA (Association du Transport Aérien Internationale) et OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)
- poste** : le *Manuel de la poste aux lettres* publié par l'Union Postale Universelle (UPU) reflète les recommandations des Nations Unies en utilisant les dispositions de l'OACI comme base pour les expéditions
- rail** : règlement RID et directive 96/49/EC (Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord)
- mer** : *Code maritime international des marchandises dangereuses* (Organisation maritime internationale OMI)

Classification des matières infectieuses

- catégorie A** : matière infectieuse représentant un risque pour l'homme et l'animal, peut provoquer, lorsqu'une exposition se produit, une invalidité permanente ou une maladie potentiellement mortelle, les cultures (souches de laboratoire) d'agents pathogènes font partie de la catégorie A
- UN2814 : risque de maladie chez l'homme et l'animal
- UN2900 : risque de maladie chez l'animal exclusivement
- catégorie B** : matière infectieuse n'entrant pas dans la catégorie A
- UN3373 : matière biologique catégorie B (échantillon de diagnostic ou échantillon clinique)
- il appartient au biologiste ou au responsable du transport de décider de la catégorie de la substance (A ou B) et de choisir l'emballage approprié*

Instructions d'emballage

- catégorie A (UN2814 et UN2900) : emballage P620**
instruction d'emballage P620 (dénomination 602 pour le transport aérien), quantité max. de matière infectieuse par emballage extérieur pour le transport aérien : 50 ml / 50 g
- catégorie B (UN3373) : emballage P650**
instruction d'emballage P650 (dénomination 650 pour le transport aérien), quantité maximum de matière infectieuse : 1 litre, les volume et poids du colis (emballage externe) pour le transport aérien sont au maximum de 4 litres / 4 kg

Les systèmes d'emballage de sécurité LMR® garantissent un transport sans risques en conformité avec les réglementations.



conformément à la réglementation, les matières infectieuses catégories A et B ont l'OBLIGATION d'être transportées dans des kits d'emballage conformes

- les instructions d'emballage P620 et P650 préconisent l'utilisation d'un triple emballage composé de :
- 1. l'emballage primaire** : généralement constitué du "tube de prélèvement" qui contient la matière infectieuse à transporter (l'emballage primaire n'est jamais livré avec le kit)
- 2. l'absorbant** : destiné à absorber la matière infectieuse en cas de fuite accidentelle de l'emballage primaire
- 3. l'emballage secondaire** : destiné à recevoir l'emballage primaire ; en fonction des modèles, il s'agit d'un sachet, d'un tube plastique rigide ou d'un pot en plastique
- 4. l'emballage tertiaire** : généralement constitué d'une boîte en carton sur laquelle les mentions réglementaires sont imprimées
- les kits d'emballages LMR® sont des systèmes économiques permettant un transport efficace et sécurisé pour les produits transportés et pour le personnel intervenant dans son transport, en conformité avec les réglementations nationales et internationales
- tous nos emballages répondent aux prescriptions ONU pour les matières infectieuses**

Emballages type P620 gamme NK (standard) et CK (isotherme)

- transport de matières infectieuses catégorie A, UN2814 ou UN2900**
- triple emballage, étiquetage sur emballage extérieur
- résistant à une pression différentielle de 95 kPa
- résistance aux épreuves de chute et de percement**, (épreuve de chute de 9 m, épreuve de perforation avec une barre de 7 kg lâchée d'une hauteur de 1 m)
- homologation obligatoire

Emballages type P650 gamme BK (standard) et VK (isotherme)

- transport de matières infectieuses catégorie B, UN3373** : échantillon de diagnostic (échantillon clinique)
- triple emballage
- étiquetage sur emballage extérieur
- résistance aux épreuves de chute** (1,2 m)
- résistance à une pression différentielle de 95 kPa
- homologation optionnelle : tous nos emballages sont testés selon la directive UN3373

Kits d'emballage complets UN2814 - P620 - catégorie A

kits d'emballage UN2814 - catégorie A - P620 et IATA602
pour le transport de matières infectieuses liquides ou solides catégorie A

NK1700

kit homologué UN2814
pour 1 à 4 tubes primaires
plaque eutectique en option

- ▶ pour le transport de matières infectieuses liquides ou solides de catégorie A
- ▶ capacité : 1 à 4 tubes 5 à 7 ml
- ▶ dimensions du kit : minimum de la taxation en avion



- **emballage secondaire** : sachet polyéthylène (dim. 175 x h277mm), rabat auto-collant, certifié 95 kPa et pot rigide 330 ml à ouverture inviolable Ø 60 x h155 mm
- **absorbant** : absorbant simple 75 x 100 mm et un sachet plastique à fermeture par pression
- **emballage tertiaire** : boîte carton rigide avec rabats complets et fermeture à patte rentrante à verrouillage inviolable, avec calage cylindrique, logement spécial pour recevoir une plaque eutectique de 220 g
- dim. ext. kit (LxIxh) : 250 x 250 x h240 mm

référence **Prix HT**

NK1700 Kit UN2814 pot rigide et boîte pour 4 tubes de prélèvement

EUT250 Plaque eutectique de 220 g (165 x 90 x 20 mm)

NK1100

kit homologué UN2814
pour 1 à 10 tubes primaires

- ▶ transport de matières infectieuses liquides ou solides (max. 50 ml ou 50 g)
- ▶ capacité : 1 ou 2 tubes jusqu'à Ø < 26 mm ou 1 à 10 tubes Ø 12 à 16 mm (tubes à hémolyse, Vacutainer®, tubes Falcon® 15/50 ml)



- **emballage secondaire** : pot rigide en polypropylène blanc, capacité 1250 ml avec couvercle à vis et opercule étanche de sécurité Ø 100 x h160 mm
- **absorbant** : rondelle d'absorption en mousse de polyéthér
- **emballage tertiaire** : boîte carton rigide avec rabats complets et fermeture à patte rentrante à verrouillage inviolable, calage cylindrique en mousse de polyéthér, constitué de 2 orifices identiques permettant de transporter 2 tubes de prélèvement distincts (dim. max. Ø 26 x h130 mm, tubes à hémolyse, Vacutainer®, tubes Falcon®), **calage cylindrique en carton** pour transporter jusqu'à 10 tubes de prélèvement (2 tubes dim. max. Ø 16 x 100 mm et 8 tubes dim. max. Ø 12 x 100 mm), **disque de calage** en carton
- dim. kit (LxIxh) : 123 x 123 x h196 mm

référence **Prix HT**

NK1100 Kit UN2814 pot 1250 ml et boîte pour 10 tubes de prélèvements

NK1300

kit homologué UN2814
pour 1 à 36 tubes



- **emballage secondaire** : pot en polypropylène 1500 ml, Ø120xh135 mm
- **calages** : casier carton pour 36 tubes Ø12x80 mm, calage cylindrique en carton pour 16 tubes (4xØ16x100 mm + 12xØ13x100 mm) et 3 disques de calage en carton
- **absorbants** : 2 absorbants en fibre de cellulose
- **emballage tertiaire** : boîte en carton, dim. (LxIxh) : 160 x 160 x h160 mm

référence **Prix HT**
NK1300 Kit UN2814 pot 1500 ml et boîte pour 36 tubes de prélèvements

NK1500

kit homologué
UN2814 pour
matières solides



- **emballage primaire** : sachet plastique transparent, fermeture par pression
- **emballage secondaire** : pot en polypropylène 650 ml (Ø 75 x h150 mm)
- **absorbant** : en fibre de cellulose
- **emballage tertiaire** : boîte carton avec revêtement interne aluminisé, résiste aux chocs thermiques et permet de conserver une température interne optimale, dim. (LxIxh) : 100 x 100 x h200 mm

référence **Prix HT**

NK1500 Kit UN2814 pot 650 ml et boîte pour échantillons solides